



COMITE DIRECTEUR

Réunion du : 01/07/2024

Marot Bas
46400 St-Jean Lespinasse
05 65 10 83 09
golf.montal@wanadoo.fr
<http://www.golf-montal.fr>

Présents : CHAPPOUX Jérôme, GUIEYSSE Serge, LECRU Michel, NEEB Hans, TUCKER Brigitte, WAZANA Michel,

Excusés : LABARTHE Jean Paul (pouvoir donné à Serge GUIEYSSE), **LOTY Didier** (pouvoir donné à Serge GUIEYSSE), **LAUNAY Jean** (pouvoir donné à Serge GUIEYSSE), **MIELVAQUE Xavier** (pouvoir donné à Jean Paul LABARTHE), **PRAMIL MARRONCLE Julien** (pouvoir donné à Serge GUIEYSSE)

Ordre du jour :

Point situation financière au 30/05/2024
Bilan 2023
Etat général terrain
Questions diverses

Point situation financière au 30/05/2024 :

	Réalisé au 30/05/2024	Budget 2024	Réalisé au 30/05/2023	Réalisé 2023
Charges	133 463 €	324000 €	134349 €	312758 €
Produits	152 788 €	324000 €	156631 €	296512 €
Nb membres	152	169	158	162

Comparaison 2023/2024

Charges à peu près égale à fin mai 2023.

Produits – 2,5 % avec un manque sur les abonnements et les green fees.

Il faut noter que la météo a un fort impact sur les fréquentations et les recettes et malheureusement cette année, elle a une part négative sur le manque à gagner.

Bilan 2023 :

La clôture du bilan 2023 n'a pas pu être faite à fin juin à cause d'un problème sur certaines lignes d'écriture bancaire.

Ces lignes de saisies ont dû être reprise manuellement, ce qui a généré un délai supplémentaire pour la validation de ce bilan.

Pour 2025, un changement de logiciel comptable a été acté pour un coût identique afin que le rapprochement des lignes d'écriture soit réalisé automatiquement.

Etat général du terrain :

Bunker :

En raison des fréquentes pluies printanière et à cause d'un problème mécanique sur la machine d'aération des bunkers (en cours de réparation chez notre prestataire), l'entretien des bunkers a pris du retard et les mauvaises herbes avaient pris place.

Un traitement a été fait sur tous les bunkers et grâce à l'intervention de Daniel MARTINAZZO, le golf de Souillac nous a prêté sur 2 jours début juillet sa machine d'aération des bunkers qui nous a permis de tous les travailler afin de les rendre au jeu jusqu'à ce qu'un orage revienne les endommager.

Malheureusement le golf de Souillac n'a plus de disponibilité pour sa machine et nous attendons le retour de notre machine pour pouvoir refaire un travail efficace sur les bunkers (prévu semaine 29).

Greens :

Il n'a échappé à personne que courant juin, nos greens ont été attaqué par le dollar spot qui est une maladie fongique du gazon causée par un champignon et se développe principalement lorsque les conditions climatiques alternent entre fortes pluies et températures élevées.

Par anticipation à l'interdiction à partir du 01/01/2025 de l'utilisation de produits chimiques pour l'entretiens des gazons sportifs français comme les golfs (loi Labbé), depuis 2023 nous réalisons suite à l'analyse de 3 sous sol de nos greens un traitement préventif annuel réalisé tous les 15 jours avec apports aux sols des besoins en minéraux et bactéries nécessaires.

Malheureusement cette année, les conditions climatiques du printemps (greens inaccessibles pour les machines) ne nous ont pas permis de respecter la périodicité des apports (1 passage toute les 2 semaines) et a favorisé l'apparition de ce champignon. Ne pouvant pas appliquer des traitements chimiques car cela viendrait détruire les actions de traitements entrepris depuis 2023, nous avons constaté que ce nouveau traitement bactériologique a une action plus lente sur ce champignon et donc moins visible rapidement sur les greens. Le responsable terrain et son green keeper restent persuadés que les greens devraient revenir à la normale rapidement et rappelle à tous les joueurs, l'importance de relever les pitches sur les greens pour éviter une détérioration supplémentaire (aucuns traitement existant à ce jour contre ce problème).

Questions diverses :

Nombre de membres :

Il apparaît une baisse significative du nombre de membre en ce début d'année 2024. Une réflexion est menée par le CoDir afin de développer les mesures permettant le recrutement de nouveaux membres, d'être plus attractif pour les novices et nous comptons aussi sur vous tous pour être les ambassadeurs et recruteurs du club auprès des extérieurs.

Partenariats :

Dans un but de développement, de fidélisation et de découverte pour d'autres, le président propose de rétrocéder aux partenaires qui se sont engagés avec nous sur les panneaux de départ, un carnet de 20 accès parcours 9 trous afin qu'ils puissent en faire profiter des personnes extérieures et ainsi leur faire découvrir nos installations.

Mise au vote du carnet "accès parcours 9 trous"

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Proposition validée

Le secrétaire

Jérôme CHAPPOUX

Le président

Serge GUIEYSSE